

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00236 Numéro SIREN : 829 130 178 Nom ou dénomination : A L'AUBE DE TROYES
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2021 sous le numéro de dépôt 125

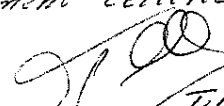
Compte de résultat

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

État exprimé en €

Etat exprimé en €										31/12/2019		N-1		
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises									210				
	Production vendue :	- Biens									214	3 191,12		
		- Services									218			
	Production stockée									222				
	Production immobilisée									224				
	Subventions d'exploitation reçues									226				
	Autres produits									230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232	3 191,12		0,00	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises									234				
	Variation de stock (marchandises)									236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements									238	1 461,20			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)									240				
	Autres charges externes									242	4 268,10		7 440,02	
	Impôts, taxes et versements assimilés									244				
	Rémunérations du personnel									250				
	Charges sociales									252				
	Dotations aux amortissements									254	126,69			
	Dotations aux provisions									256				
	Autres charges									262				
Total des charges d'exploitation (II)									264	5 855,99		7 440,02		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION										270	-2 664,87		-7 440,02	
Produits et charges divers	Produits financiers (III)									280	2 400,00		1,14	
	Produits exceptionnels (IV)									290				
	Charges financières (V)									294				
	Charges exceptionnelles (VI)									300				
	Impôts sur les bénéfices (VII)									306				
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	-264,87		-7 441,16	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col. 2										312	-264,87	314	-7 441,16	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*									316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318				
	Provisions non déductibles*									322				
	Impôts et taxes non déductibles*									324				
Dédutions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	0,00		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*			248	0,00		330		
	Entreprise nouvelles (44. sexes)		986	Zone franc urbaine (44 octies et octies)		987	Zones restructuration de		127			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	Jeune entreprise innovante (44 sexes)		989	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)		138			350		
	Divers d'ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344	Créance due au report		346			354	-264,87	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1	352			
										Perte col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)									356				
	Déficit antérieurs reportables* :									360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col.1	370		372	-264,87
										Déficit col.2				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU			380	n° du centre de gestion agréé :			388			
Montant de la T.V.A. collectée			374	Effectif moyen du personnel*:			376	Dont apprentis			378			
				handicapés				Effectif affecté à l'activité artisanale			861			
Montant de la T.V.A. déductible sur biens			378	Montant des prélèvements personnels de marchandises*:			399							

document certifié conforme



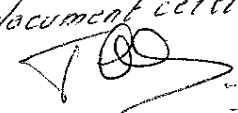
 L'administrateur

Bilan

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

État exprimé en €		31/12/2019				N-1
ACTIF		Brut		Amortis.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations - Fonds commercial	010		012		
	incorporelles : - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	4 617,87	030	4 617,87	
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	Total I (5)	044	4 617,87	048	0,00	4 617,87
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	- Clients et comptes rattachés	068	491,30	070	491,30	
	Créances (2) : - Autres (3)	072	38,00	074	38,00	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 540,44	086	1 540,44	16,80
	Charges constatées d'avance	092		094		
	Total II	096	2 069,74	098	0,00	2 069,74
Total général (I+II)		110	6 687,61	112	0,00	6 687,61
PASSIF					Exercice N Net	Exercice N-1 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120	100,00	100,00
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées			130		
	Autres réserves			132		
	Report à nouveau			134	-7 441,16	
	Résultat de l'exercice			136	-264,87	-7 441,16
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	-7 606,03	-7 341,16
	Provisions pour risques et charges			154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	750,00	6 997,96
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		360,00
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	13 543,64	172	13 543,64	
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176	14 293,64	7 357,96
	Total général (I+II+III)			180	6 687,61	16,80
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations	184	

document certifié conforme



Tillier Jonia

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 30 Juin 2020

Le 30 Juin 2020 à 18H30, les actionnaires de la société SAS A l'Aube de TROYES, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 105 Avenue Galliéni 10300 Sainte SAVINE, immatriculée au RCS de Troyes, sous le numéro 829 130 178, se sont réunis à Sainte Savine, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 15 Juin 2020.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mme Sonia TILLIER, présidente de la société.

Mme Sonia TILLIER est désignée comme secrétaire de la séance.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 4 actionnaires, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. .

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

La discussion est ouverte :

Démarrage de la location chambre D'hôte le 27 Septembre 2019, suite à l'accord de la mairie de Sainte Savine.

Activité qui a rapidement démarrée avec une moyenne de nombre de jour de location entre 12 et 15 Jours par mois.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les *pertes* de l'exercice, qui se montent à 264,87 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à 17 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

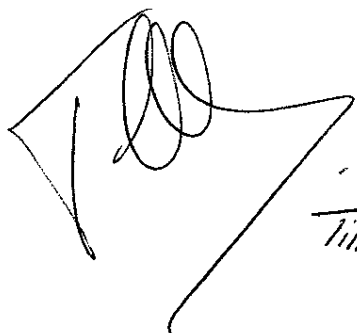
Quatrième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 17 des statuts, par *Sonia TILLIER* pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

La Présidente



Tillier Sonia